

Délib' Gosneennes

Réunions du Conseil Municipal & Infos diverses

Synthèse des réunions du Conseil Municipal

- 11 juillet 2024
- 12 septembre 2024
- 24 octobre 2024
- 14 novembre 2024
- 19 décembre 2024

Dans ce
numéro

Infos diverses

- État-civil 2^{ème} semestre 2024
- Dépôt sauvage interdit
- Obligations d'élagage
- Obligations d'entretien fossés et busage
- Carte d'identité et passeport
- Animations communales
- Calendrier festivités 2025
- Mois du gallo 2025

**J'AIME MA COMMUNE
JE LA RESPECTE !!!**



Toute constatation fera l'objet d'une enquête pour retrouver les auteurs. Ces derniers devront s'acquitter d'une **amende forfaitaire de 150 €**.

État civil – 2^{ème} semestre 2024

AUTORISATION DE COMMUNICATION D'UN ACTE D'ÉTAT-CIVIL
L'article 9 du Code Civil implique que la **parution des naissances et des mariages** doit obtenir le consentement du (des) intéressé(es).

Naissances

- 23 juillet • Clément ROPERTI
- 22 août • Tessa LE CHÉQUER
- 31 août • Mikaele TAKATAI
- 02 sept. • Louis TANGUY

Décès

- 30 juin • Thérèse SERGENT - 71 ans
- 03 juillet • Patricia BOUVIER ép. GUITTON – 60 ans
- 03 juillet • Yannick GICQUEL – 69 ans
- 09 juillet • Pauline HAVARD Vve SIMON – 95 ans
- 12 juillet • Raymonde GLOUX Vve GALLAIS – 95 ans
- 24 août • Bernard LALAUX – 75 ans
- 29 oct. • Jean Yves REPESSÉ – 73 ans

Mariages

- 14 sept. • Félix MUTEL & Audrey LETELLIER
- 14 sept. • Simon VIDÉLOUP & Stéphanie LEVIEUX
- 21 sept. • Julien CARRE & Sara MICHEL
- 21 sept. • Adrien VETTIER & Laure EZANNO
- 02 nov. • Damien COATLEVEN & Amandine PERIGOIS



RÉUNION DU 11 JUILLET

17 présents – 2 absents – 18 votants

DEMANDE SUBVENTION FONDS VERT MÉDIATHÈQUE POUR RÉHABILITATION THERMIQUE – EXTENSION

Dans le cadre du projet d'extension et de réhabilitation thermique de la médiathèque municipale, le Conseil Municipal sollicite une subvention à hauteur de 155 055,01 € auprès de l'État au titre du dispositif « Fonds Vert – rénovation énergétique des bâtiments publics locaux ».

CONVENTION MISE À DISPOSITION POLICIERS MUNICIPAUX VILLE DE LIFFRÉ

Dans un souci de mutualisation des moyens et d'optimisation du service public de sécurité, et afin de renforcer la présence des forces de l'ordre sur l'ensemble du territoire, une convention de mise à disposition des policiers municipaux de la commune de Liffré est établie au bénéfice des communes de Gosné, La Bouëxière et Saint-Aubin-du-Cormier.

Cette convention, valable 1 an et renouvelable 2 fois, précise les participations financières établies comme suit :

Communes	Coût horaire	Heures annuelles	Participation
St-Aubin-du-Cormier	33,67 €	362	12 187,65 €
Gosné		121	4 073,77 €
La Bouëxière		603	20 301,53 €

ADOPTION RÈGLEMENT SALLE DES FÊTES

Afin de garantir son bon fonctionnement et d'assurer la sécurité des usagers de la salle des fêtes, le Conseil Municipal adopte le règlement intérieur.

Ce règlement fixe les conditions de réservation, d'utilisation et de restitution de la salle des fêtes, ainsi que les règles de sécurité à respecter par les usagers.

MISE EN PLACE CONTRIBUTION FORFAITAIRE POUR DÉPÔTS SAUVAGES

Suite à des constatations de dépôts sauvages d'ordures et de déchets sur la Commune, le Conseil Municipal décide que des recherches seront effectuées systématiquement afin de retrouver les auteurs de ces actes d'incivilité.

Une contribution forfaitaire de 150 € sera facturée aux responsables des faits (somme correspondant aux travaux d'enlèvement et de nettoyage par le personnel du service technique).

SDE35 – PARTICIPATION

OPÉRATION D'AUTO-CONSOMMATION COLLECTIVE

Dans un souci d'efficacité de la commande publique, la Commune est adhérente au groupement d'achats d'énergie coordonné par le SDE35.

En complément de cette adhésion, le Conseil Municipal décide de participer aux opérations d'autoconsommation collective déployées par Part'EnR 35.

M. Thierry Havard est désigné interlocuteur dans cette opération d'autoconsommation collective.

GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRETIEN RÉSEAUX

Après avoir recensé un certain nombre de besoins communs en matière d'entretiens des réseaux d'eaux pluviales, de vidanges des installations d'assainissement non collectif et d'entretien des réseaux d'eaux usées, Liffré-Cormier Communauté et ses communes membres ont convenu, dans une logique de mutualisation, de réaliser un marché commun et de recourir au dispositif du groupement de commandes. Liffré-Cormier Communauté sera désignée coordonnateur du groupement.

RESSOURCES HUMAINES

Les modalités suivantes sont approuvées :

- Cycle de travail annualisé pour le service scolaire et périscolaire et règlement s'y rattachant ;
- Mise en place de la journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et handicapées ;
- Autorisations spéciales d'absences des agents.

DIVERS

Une journée sera organisée par Liffré-Cormier Communauté le 28 septembre 2024 pour présenter le **bilan de mi-mandat et mi-parcours du PCAET** et échanger autour du **PLUi-H**.

L'inauguration des **rues de l'Illet, Futaie, Calvaire et place du Calvaire** est fixée au 7 septembre 2024.

RÉUNION DU 12 SEPTEMBRE

18 présents – 1 absent – 19 votants

CRÉATION BAR-RESTAURANT AMÉNAGEMENT DE LA CUISINE

Afin d'aménager la cuisine du futur restaurant (rayonnages, plonge, arrière-bar, etc.), il est décidé de retenir le devis de *Froid Ouest* (35) pour un montant total de 34 718,46 € HT.

CRÉATION BAR-RESTAURANT AVENANT LOT COUVERTURE / ÉTANCHÉITÉ

Afin d'ajouter un traitement des pieds de façades et seuils d'ouverture en résine (non prévus au marché), il est décidé de signer un avenant au lot n° 4 pour un montant de 461,40 € HT pour le groupement *Coupé/Sber*.

BUDGET COMMUNAL – DÉCISION MODIFICATIVE N°3

Afin d'intégrer au budget communal l'excédent du budget du lotissement du Bocage clôturé le 31 décembre 2023, Il est décidé de prendre une décision modificative budgétaire exposée comme suit :

FONCTIONNEMENT

	Article	Budget 2024	DM
Dépenses	023	0,00 €	+ 520 405,24 €
Recettes	002	100 000 ,00 €	+ 520 405,24 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	021	0,00 €	+ 520 405,24 €
Recettes	1641	961 194,03 €	- 520 405,24 €

RÉUNION DU 24 OCTOBRE

12 présents – 7 absents – 17 votants

CONSTRUCTION MAISON MÉDICALE

Orchestr'Am, Assistant à maîtrise d'Ouvrage, présente le rapport d'analyse des offres remises pour la maison médicale rédigé par *Tricot Architecture*.

Sur proposition de la commission d'Appel d'Offres, il est décidé de retenir les entreprises suivantes pour un montant total de 640 057,54 € HT détaillé comme suit :

LOT	OBJET DU LOT	ENTREPRISE	MONTANT HT
1	Terrassements / VRD	Coudray TP	42 237,00 €
2	Gros œuvre	CF Construction	157 561,14 €
3	Étanchéité	Duval étanchéité	29 818,87 €
4	Charpente / Couverture	Darras	80 000,00 €
5	Menuiseries extérieures	Leroux-Anfray	70 362,25 €
6	Menuiseries intérieures	Pelé	36 926,14 €
7	Plâtrerie / Isolation	David Bethuel	56 488,50 €
8	Électricité	Lustr'élec	51 020,33 €
9	Plomberie / Chauffage	Doublet	74 827,00 €
10	Revêtement de sols	Laizé	20 419,02 €
11	Peinture	Hartmann	13 874,64 €
12	Espaces verts	Lambert paysage	6 522,65 €

EXTENSION MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Orchestr'Am, Assistant à maîtrise d'Ouvrage, présente le rapport d'analyse des offres rédigé par *Magma Architecture*.

Sur proposition de la commission d'Appel d'Offres, il est décidé de retenir les entreprises suivantes pour un montant total de 998 451,95 € HT détaillé comme suit :

LOT	OBJET DU LOT	ENTREPRISE	MONTANT HT
1	Terrassements/VRD	Coudray TP	83 991,53 €
2	Gros œuvre	CF Construction	109 683,22 €
3	Isolation paille, enduits chaux/terre	Maison en terre	64 990,47 €
4	Charpente bois	Limeul	218 142,35 €
5	Couverture/bardage zinc	Galle SAS	75 000,00 €
6	Menuiseries extérieures mixtes	Guyon	91 500,00 €
7	Agencement	Artmen Menuiserie	106 259,58 €
8	Cloisons sèches/isolation	David Bethuel	56 774,31 €
9	Chape	Audran	6 941,53 €
10	Peinture/nettoyage	Thehard	15 936,47 €
11	Chauffage /ventilation/Plomberie	Galle SAS	81 000,00 €
12	Électricité CFO/CFA/Photovoltaïque	Raut Sébastien	88 232,39 €

EXTENSION MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DEMANDE DE SUBVENTION

Une subvention au titre d'Ambitions Communes pour 2024 est sollicitée pour un montant de 100 000 € HT auprès du Département d'Ille-et-Vilaine.

EPF – AVENANT CONVENTION OPÉRATIONNELLE

La Commune a signé une convention opérationnelle d'actions foncières avec l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPF Bretagne) qui définit les prestations, les modalités d'acquisition de biens et de réalisation des études et/ou travaux, le taux d'actualisation et le prix de revente.

Compte tenu des évolutions du projet de la Collectivité, un nouvel avenant modifiant l'article 2.3 de la convention est établi.

SERVICE PROVISoire MÉDIATHÈQUE CONVENTION AVEC LA PAROISSE

Afin de garantir le service de la médiathèque au public pendant les travaux d'extension, une convention est signée avec le Conseil Paroissial pour la mise à disposition d'une partie des locaux de la salle paroissiale à compter du 1^{er} novembre 2024. Celle-ci s'achèvera dès l'aménagement dans la médiathèque après travaux prévue au cours du 1^{er} trimestre 2026.

Les modalités suivantes sont retenues :

- Occupation du rez-de-chaussée du bâtiment seulement, afin de laisser libre le 1^{er} étage pour les réunions de la Paroisse ;
- Entretien et ménage du bâtiment par la Commune, ainsi que les extérieurs ;
- Remboursement des charges de chauffage et d'électricité à la Paroisse ;
- Loyer mensuel de 200 € TTC.

APPROBATION RÈGLEMENT TEMPS DE TRAVAIL

Un groupe de travail interne paritaire, composé d'élus et d'agents s'est réuni pour aborder tous les aspects de la réglementation du temps de travail reprenant les différentes délibérations en vigueur (organisation du temps de travail, durée, congés annuels et autorisations d'absence).

Les modalités seront appliquées aux agents titulaires, stagiaires et contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité à compter du 1^{er} novembre 2024.

MODIFICATION DURÉE HEBDOMADAIRE POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2^{ÈME} CLASSE

Le poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, actuellement à 31h/semaine, intègre de nouvelles missions qui nécessitent une augmentation du temps de travail. Aussi, il est décidé de passer ce poste à 35 h/semaine à compter du 1^{er} novembre 2024.

BUDGET COMMUNAL – DÉCISION MODIFICATIVE N°4

Afin d'intégrer des frais d'études d'un montant de 744 € mandatés en 2021, et suivis de travaux sur le compte d'imputation définitif, il est décidé de prendre une décision modificative budgétaire exposée comme suit :

INVESTISSEMENT

	Article	Budget 2024	DM
Dépenses	203 - opération 241	112 320,00 €	-15 €
	2135 - opération 041	0 €	+ 15 €
Recettes	1641	440 788,79 €	- 15 €
	203 chap. 041	0 €	+ 15 €

ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Le Conseil Municipal autorise l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables pour un montant de 817,22 €.

MISE EN PLACE VIDÉOSURVEILLANCE

Dans l'objectif de protéger les bâtiments publics et leurs abords, régulièrement ciblés par du vandalisme, le Conseil Municipal souhaite mettre en place un dispositif de vidéosurveillance.

Toute installation nécessite une autorisation du Préfet ainsi qu'un affichage sur les lieux pour indiquer la présence du système de vidéoprotection.

Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise DI2A pour la location du matériel de vidéosurveillance pour un montant total de 6 674,00 € HT.

CONVENTION AVEC LIFFRÉ – TERRAIN DE SPORTS

Une convention est signée avec la Commune de Liffré pour l'utilisation de leurs terrains de sport en complément des terrains communaux de Gosné pour la période du 07 novembre 2024 au 13 mars 2025.

Cette mise à disposition concerne un terrain en herbe et deux vestiaires moyennant une participation pour 2024 de 15 €/h soit 30 € par séance de deux heures le jeudi. Pour les séances en 2025, le tarif voté début 2025 par le Conseil Municipal de Liffré sera appliqué.

SPECTACLE DE NOËL DES ÉCOLES

Comme l'année précédente, un spectacle de Noël, commun aux deux écoles, est proposé par La Malle-Théâtre de Rennes pour un montant total de 1554,24 € TTC (pour les deux représentations du spectacle "Trio désencadré").

Le Conseil Municipal décide de financer le spectacle dans la limite de 1 000 € TTC. Les 554,24 € TTC restants seront pris en charge par les associations de parents d'élèves de chaque école.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DUE PAR GAZ DE FRANCE

La redevance d'occupation du domaine public (RODP) pour les ouvrages des réseaux de distribution de gaz pour l'année 2024 revient à un montant de 320 €, selon le calcul suivant : Longueur (3 589 m x 0,035 + 100) x 1,42 = 320 €.

CONVENTION MULTI-SERVICES AVEC LA FGDON 35

La Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Ille-et-Vilaine (FGDON 35) est une organisation professionnelle régie par le code rural et reconnue par le Conseil d'État comme un organisme de droit privé chargé de l'exécution d'un service public. La convention entre la Commune et la Fédération s'achève fin d'année 2024. Les différentes actions possibles et les services accessibles aux Communes signataires de cette convention sont :

- Accès au programme de lutte collective contre le frelon asiatique, les ragondins, les rats musqués, les chenilles processionnaires urticantes, le pigeon feral ;
- Formation pour les élus et agents municipaux, aide pour les formulaires administratifs, organisation et animation de réunions techniques ;
- Accès aux actions préventives contre les dégâts de corneille noire pour agriculteurs et particuliers et Interventions d'effarouchement sur les dortoirs d'étourneaux ;
- Exonération de l'adhésion annuelle pour l'achat de produits ou matériels divers, tarification spéciale et accès aux opérations d'équipement collectif des communes en matériels spécifiques ;
- Réalisation de diagnostics spécifiques et expertises diverses en lien avec les espèces animales ou végétales envahissantes sur les domaines publics ou privés.

Il est décidé de reconduire la convention pour 4 ans moyennant la contribution financière annuelle de 185 € par commune.

LOCAL TECHNIQUE – AGRANDISSEMENT

En 2016, un modulaire de 24 m² avait été installé pour le service technique, près de leur atelier pour leurs vestiaires, coin repas et sanitaires.

Compte tenu du nombre d'agents utilisant désormais ces locaux, il est nécessaire d'agrandir cet espace, en ouvrant une cloison du modulaire existant pour raccorder un second modulaire permettant d'obtenir une surface totale de 48 m².

Le coût de cette extension revient à 32 852,35 € TTC (achat et installation d'un modulaire) et 2 064,00 € TTC pour le terrassement.

DIVERS

Un **point budgétaire** est effectué concernant les dépenses et recettes de fonctionnement du 1^{er} janvier au 30 septembre 2024.

RÉUNION DU 14 NOVEMBRE

16 présents – 3 absents – 18 votants

BUDGET COMMUNAL

Afin de permettre l'acquisition d'une fontaine réfrigérée pour la cantine et d'un nouveau réfrigérateur pour la salle des fêtes, il est décidé de prendre une décision modificative budgétaire exposée comme suit :

INVESTISSEMENT

	Article	Budget 2024	DM
Dépenses	1231 - opération 104	40 000 €	- 2 900 €
	2158 - opération 230	0 €	+ 2 600 €
	1258 - opération 103	0 €	+ 300 €

TARIFS DES SALLES 2025

Les tarifs de location des salles pour 2025 sont définis comme suit :

SALLE DES FÊTES

OPTIONS	HORS COMMUNE	GOSNÉ
TARIF A – Formule week-end	800 €	480 €
TARIF B – Formule journée	490 €	310 €
TARIF C – Demi-journée hors week-end	300 €	200 €
TARIF D – Vin d'honneur ou conférence hors week-end	190 €	120 €
Arrhes 50 € à la réservation Ces arrhes seront conservées en cas de désistement abusif	2 Chèques caution 600 € pour dégradations 100 € pour le ménage (restitués à l'issue de l'état des lieux de sortie)	
Gratuité pour : - actions « inter-associations » ; Gosné solidarité ; bal des classes - 1 fois par an pour toutes les associations gosnéennes - 2 fois par an pour chacune des deux écoles - 4 fois par an pour le théâtre		

SALLE ASSOCIATIVE

(réservée aux habitants de Gosné)

OPTIONS	TARIF
Vin d'honneur, goûter d'anniversaire (jusqu'à 18h) 1 chèque caution : 150 €	65 €
31 décembre 1 chèque caution : 200 €	80 €
31 décembre + 1 ^{er} janvier 1 chèque caution : 200 €	160 €

SALLE DE LA MAISON DES SERVICES

OPTIONS	HORS COMMUNE	GOSNÉ
TARIF A : Repas le midi (Samedi/Dimanche/Jour férié)	220 €	140 €
TARIF B : Réception et Réception après office	140 €	95 €
2 Chèques caution 300 € pour/ dégradations 100 € pour le ménage		

CIMETIÈRE – TARIFS DES CONCESSIONS 2025

Les tarifs des concessions dans le cimetière communal pour 2025 sont définis comme suit :

CONCESSION CERCEUILS	SURFACE	TARIF
Concession de 30 ans	1 m ²	75 €
	2 m ²	150 €
Concession de 50 ans	1 m ²	125 €
	2 m ²	250 €

CONCESSION URNES	TARIF
Concession de 30 ans	450 €
Concession de 50 ans	500 €

DIVERS

M. Serra présente le **rapport annuel des activités 2023 de Smictom**.

Le diagnostic énergétique communal des **ZAEnR (Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables)** réalisé par Liffré-Cormier Communauté est présenté. Des sites ont été identifiés pour l'installation éventuelle de photovoltaïque, notamment sur des ombrières de parking.

RÉUNION DU 19 DÉCEMBRE

14 présents – 5 absents – 18 votants

GROUPEMENT DE COMMANDES MARCHÉ RECHERCHE AMIANTE/PLOMB

Après avoir recensé un certain nombre de besoins communs en matière de recherche obligatoire de plomb et d'amiante sur les enrobés, canalisations, bâtiments et ouvrages avant travaux, Liffré-Cormier Communauté et ses communes membres ont convenu, dans une logique de mutualisation, de réaliser un marché commun et de recourir au dispositif du groupement de commandes. Liffré-Cormier Communauté sera désignée coordonnateur du groupement.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVEC CAF

La Convention Territoriale Globale (CTG) de services aux familles avec la CAF signée en 2020 arrive à échéance, aussi il est décidé de renouveler celle-ci pour 5 années, selon les mêmes termes, détaillés comme suit :

- Partager une vision globale et transversale du territoire et d'offrir de nouvelles possibilités d'actions ;
- Articuler les politiques familiales et sociales aux besoins des habitants et aux évolutions du territoire ;
- Renforcer l'attractivité du territoire ;
- Consolider les partenariats engagés et en créer de nouveaux ;
- Maintenir le soutien financier de la CAF.

Ainsi, chaque année, la CAF versera l'aide correspondante aux actions réalisées au titre de la coopération.

Par ailleurs, le « bonus territoire » est versé aux gestionnaires d'équipement, en complément des prestations de services ordinaires.

SUBVENTION À L'UNION DES COMMERCANTS DU PAYS DE ST AUBIN DU CORMIER (UCIA)

L'association UCIA promeut et dynamise l'économie locale, notamment le commerce de proximité, et organise des animations.

Considérant que la plupart des commerces gosnéens adhèrent à cette l'UCIA, il est décidé d'octroyer une subvention d'un montant de 500 € à cette association.

SUBVENTION REGION BRETAGNE RÉHABILITATION THERMIQUE MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Une subvention est sollicitée auprès de la Région Bretagne au titre de *Bien Vivre partout en Bretagne* pour la réhabilitation thermique de la médiathèque municipale.

RÉTROCESSION LOTISSEMENTS LES COTEAUX DE LA BAUDONNIERE ET LES COTEAUX DE FORGETTE

Les lotissements privés *Les Coteaux de la Baudonnière* et *Les Coteaux de Forgette* sont terminés et le bon achèvement des travaux a été constaté.

Aussi, tel que le prévoit la convention, les équipements communs des lotissements doivent être réintégrés dans le domaine communal. Un acte notarié de rétrocession valant transfert de propriété de l'ensemble des parties communes va être signé.

RESSOURCES HUMAINES APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur de la collectivité reprenant le règlement du temps de travail, et ses annexes regroupant toutes les délibérations en vigueur.

Ce règlement s'impose à tous les personnels employés par la commune ou l'établissement, quel que soit leur statut. Il concerne l'ensemble des locaux et des lieux de travail de la collectivité. Ce règlement, et ses annexes, a été présenté au Comité Social Territorial du CDG35 lors de sa séance du 12 décembre 2024 et sera appliqué à partir du 1er janvier 2025.

SOLIDARITÉ AVEC MAYOTTE

Suite au passage du cyclone *Chido* qui a dévasté l'île de Mayotte, le Conseil Municipal décide de faire un don de 1 euro par habitant (2 131 habitants) à la protection civile afin de contribuer à soutenir les victimes.

DIVERS

M. Veillaux présente le **rapport d'activités 2023 de Liffré-Cormier Communauté**.

Les travaux de la **Maison médicale** vont démarrer en janvier 2025.

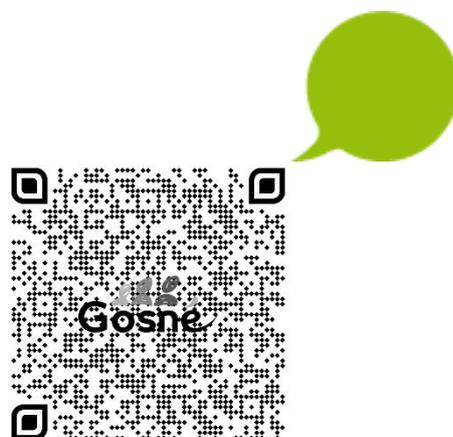
DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Lors des réunions du 2^{ème} semestre 2024, le Conseil Municipal, a renoncé, à l'unanimité, à son droit de préemption sur les biens ci-dessous :

RÉUNIONS	PARCELLE	RUE / LIEU-DIT
12/09/2024	ZH 142/15	3 Bellevue
	ZH 351	Le Bas Rocher
24/10/2024	ZH 295	Impasse des Néfliers
14/11/2024	ZO 58/AB 706	La Garenne
19/12/2024	AB 206	24 rue de la Forge
	ZH 362/364	Tournebride

Les délibérations, procès-verbaux (*PV CM) et actes administratifs sont déposés sur la plateforme Mégalis.

Si vous souhaitez les consulter, il vous suffit de flasher le QR Code :



PLANTATIONS QUI EMPIÈTENT SUR LE DOMAINE PUBLIC

OBLIGATIONS D'ÉLAGAGE



Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de 2 m du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

Au-dessus d'un chemin rural, les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées par les propriétaires ou exploitants, de manière à sauvegarder la sûreté et la commodité du passage et la conservation du chemin.

La responsabilité du propriétaire ou exploitant riverain peut être engagée si un accident survenait à cause d'un manque d'entretien de ses plantations.

En cas de manquement à ce devoir, la mairie peut, après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé réception, et restée sans effet, faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain.

FOSSÉS ET BUSAGES OBLIGATIONS D'ENTRETIEN

Le busage et les abords (2m en aval et amont) sont à la charge du demandeur ou du propriétaire. Les propriétaires des terrains sont tenus d'entretenir les ouvrages ayant fait l'objet d'autorisation à leur profit (Code de la voirie routière, code de l'urbanisme).

Tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé (Code Civil).

Les fossés, en collectant les eaux, alimentent les cours d'eau situés en aval. C'est pourquoi leur entretien doit être réalisé dans un souci à la fois de réduction des risques pour les biens et les personnes et de préservation de la qualité des cours d'eau et de la voirie (Code de l'Environnement).



CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

N'attendez pas le dernier moment !

**révisez,
anticipez,
réussissez !**

Examen, concours...
vérifiez dès maintenant
la validité de vos titres d'identité
ants.gouv.fr



Entamez vos démarches en prenant rendez-vous dans une des mairies équipées du dispositif **6 mois avant la date d'expiration** de votre pièce d'identité, particulièrement si vous vous trouvez dans les cas suivants :

- Vacances/voyages ;
- Voyage scolaire ;
- Examen, permis de conduire.

- 1- **Rendez-vous** : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>
Les communes les plus proches sont : St-Aubin-du-Cormier, Liffré, Dourdain, Livré-sur-Changeon, St-Ouen-des-Alleux.
- 2- **Constituez le dossier** de pré-demande en ligne : <https://passeport.ants.gouv.fr/?lang=fr>

Vous pouvez aussi venir à la mairie de Gosné chercher un cerfa papier et le présenter lors du rendez-vous.

NE MANQUEZ PAS LES PROCHAINES ANIMATIONS COMMUNALES

→ Médiathèque

5 mars – Le gallo c'est rigolo
5 et 12 mars – Il n'y a pas que Naruto
20, 23, 30 avril – le cirque dans l'art



→ Ludigo

30 mars – Après-midi jeu



→ Troc Plantes

5 mars de 9h30 à 12h30 à la Maison des Services. Venez troquer vos plantations et graines. Déposez et prenez comme vous le souhaitez. Des animations autour du jardinage compléteront la matinée.



FESTIVITÉS 2025

Lundi 20 janvier - Assemblée Générale - Les Gais Randonneurs - Maison des Services
 Vendredi 24 janvier - Assemblée Générale/Repas - Club du Bon Accueil - Salle des Fêtes
 Samedi 25 janvier - Assemblée générale et galette - US Gosné - Maison des Services
 Samedi 25 janvier - Fest-noz - Musée Archipel Breton MAB - Salle des Fêtes
 Samedi 1^{er} février - Atelier Menterie - Maison des Services

Dimanche 9 février - Chandeleur - Couesnon Remise en Forme - Salle Associative

Samedi 22 février - Assemblée Générale - UNC - AFN - Maison des Services

Samedi 1^{er} mars - Théâtre - Comédiens d'Ouée - Salle des Fêtes

Dimanche 2 mars - Théâtre - Comédiens d'Ouée - Salle des Fêtes

Lundi 3 mars - Repas - Les Gais Randonneurs - Salle des Fêtes

Vendredi 7 mars - Théâtre - Comédiens d'Ouée - Salle des Fêtes

Samedi 8 mars - Atelier d'aisance scénique - Maison des Services

Samedi 8 mars - Théâtre - Comédiens d'Ouée - Salle des Fêtes

Dimanche 9 mars - Théâtre - Comédiens d'Ouée - Salle des Fêtes

Vendredi 14 mars - Théâtre - Comédiens d'Ouée - Salle des Fêtes

Samedi 15 mars - Théâtre - Comédiens d'Ouée - Salle des Fêtes

Dimanche 16 mars - Théâtre - Comédiens d'Ouée - Salle des Fêtes

Samedi 15 mars - Troc Plantes - Commune - Maison des Services

Samedi 22 mars - Repas à emporter - ACCA - Local multifonctionnel chasse

Samedi 22 mars - Carnaval - AAEP A. Nominoë - APEL E.JML - Salle des Fêtes

Samedi 29 mars - Joute chantée et conté - Gallo Tonic - Salle des Fêtes

Dimanche 30 mars - Après - midi jeux - Ludigo - Salle des Fêtes

Mercredi 2 avril - Repas/Spectacle - CCAS - Salle des Fêtes

Samedi 19 avril - Tournoi de football (U11-U13) - US Gosné - Terrain des Sports

Samedi 26 avril - Repas (20 ans du club) - BCG Badminton - Salle des Fêtes

Dimanche 27 avril - Chasse aux œufs - Comité des Fêtes - Margerie

Jeudi 8 mai - Commémoration 45 - UNC-AFN/Commune - Maison des Services

Vendredi 16 mai - Tournoi de Volley - ESG Volley - Salle des Sports

Vendredi 23 mai - Tournoi de badminton loisir - BCG Badminton - Salle des Sports

Jeudi 29 mai - Fête de l'ascension - Comité des Fêtes - Centre bourg

Samedi 7 juin - Repas - US GOSNÉ - Salle des Fêtes

Vendredi 20 juin - Fête de la musique - Comité des Fêtes - Place de l'Eglise

Dimanche 22 juin - Fête de l'école - AAEP A/École Nominoë - École Nominoë

Vendredi 27 juin - Spectacle fin d'année - Fit'Gym - Salle des Sports

Samedi 28 juin - Journée découverte - US Gosné - Terrain des Sports

Dimanche 29 juin - Fête de l'école - APEL/École JML - École Jeanne Marie Lebossé

Samedi 5 juillet - Repas - UNC-AFN - Salle des Fêtes

Lundi 14 juillet - Concours communal de palets - Amicale des palétistes - Terrain des Sports

Vendredi 5 septembre - Forum des associations - Commune - Salle des Fêtes

Vendredi 5 septembre - Ciné Plein Air - Commune - Margerie/Salle des Sports

Samedi 13 septembre - Classes 5 - Jeunes 20 ans - Salle des Fêtes

Samedi 20 septembre - Repas - Club du Bon Accueil - Salle des Fêtes

Dimanche 12 octobre - Après-midi Jeux - Ludigo - Salle des Fêtes

Samedi 25 octobre - Halloween - Ecoles JML/ Nominoë - Salle des Fêtes

Vendredi 31 octobre - Disco soupe - Comité des Fêtes - Salle des Fêtes

Mardi 11 novembre - Commémoration 18 - UNC-AFN/ Commune - Maison des Services

Samedi 15 novembre - Boom - AAEP A - École Nominoë - Salle des Fêtes

Dimanche 23 novembre - Marché de Noël - Comité des Fêtes - Salle des Fêtes

Samedi 13 décembre - Spectacle - APEL - École JML - Salle des Sports

Lundi 15 décembre - Bûche de Noël - Les Gais Randonneurs - Maison des Services

Vendredi 19 décembre - Arbre Noël 2 écoles - Commune - Salle des Fêtes

Samedi 20 décembre - Arbre de Noël et futsal - US Gosné - Salle des Sports



VENEZ PARTICIPER À LA 1^{ÈRE} ÉDITION DU GRAND STAOBIN COMEDY CLUB !!!

Dimanche 9 mars 2025 – 15h00

Cabaret scène ouverte

"Le Grand Staobin Comedy Club"

à l'Espace Bel Air

de St-Aubin-du-Cormier - Gratuit

Chaque participant aura **7 minutes seul sur scène** pour emmener le public dans son univers, pourvu que ce soit humoristique (en gallo ou en français, dans tous les styles possibles (conte, stand-up, menterie, improvisation, chanson, slam...)).

Des prix seront décernés par le public et par un jury pour : l'intervention la plus drôle, le meilleur duo français/gallo, etc.

Vous souhaitez participer, alors, pour vous y préparer, 2 ateliers gratuits, animés par *Morgane Le Cuff* et *Anthony Serazin*, musiciens et comédiens multifacettes, sont proposés à **Gosné à la Maison des Services** :

- 1^{er} février – Atelier menteries à 14h30
- 8 mars - Atelier d'aisance scénique à 10h30

..... **ABONNEZ-VOUS AUX RÉSEAUX SOCIAUX DE LA COMMUNE !**

